



CHARTRE DE LA NAT

Prendre une licence au club de la NAT, c'est adhérer à une association sportive

Certaines règles sont donc à connaître et à respecter :

- Avoir une attitude de respect et d'écoute envers les dirigeants.
- Adopter un comportement responsable sur les bords de piscine et au sein du club
- L'encadrement par des membres bénévoles mérite le respect de la part de tous
- Les coachs ne sont pas responsables des nageuses en dehors des heures d'entraînements et de compétitions.
- Les juges détiennent l'autorité pour faire respecter les règlements :
 - Il est le représentant officiel de la FFN
 - Le juge peut se tromper, mais il a toujours raison
- Respecter le matériel et les équipements mis à disposition par le club ou la municipalité.

Je suis licencié (enfants et adultes)

Faire vivre une association nécessite de s'investir et de donner de son temps dans la vie du club. Si chaque licencié s'investit à un de ces niveaux de bénévolat, le club vivra et progressera. Il est donc demandé à chacun, dans la limite de ses moyens, de :

- Apprendre à juger
- Entraîner une équipe de jeunes
- Participer dans la mesure du possible aux événements proposés (soirées, compétitions etc...)
- Ne pas hésiter à venir supporter les autres équipes du club

Mes devoirs :

- Je suis toujours d'une correction parfaite dans les actes et les paroles envers les juges, les nageuses et parents adverses ainsi que les coéquipiers, le public et les dirigeants
- Je respecte les décisions des entraîneurs, quant aux choix sportifs qu'ils opèrent pour préparer, organiser et composer les équipes participant aux compétitions
- Je tiens un engagement sportif : assiduité aux entraînements ainsi qu'au stage obligatoires prévus de longue date, ponctualité, motivation aux entraînements et aux compétitions
- Je préviens l'entraîneur de toute absence ou retard
- J'écoute les consignes de mon coach et non ceux d'une autre personne (parents, public)
- Si je vis un problème quelconque, j'en réfère immédiatement à mon entraîneur
- Faire parti d'une équipe suppose de privilégier les intérêts du groupe avant les siens
- Une cessation d'activité en cours de saison ne fera pas l'objet d'un remboursement de cotisation.

Je suis parent

- Je respecte toutes les décisions des juges même si je me sens lésé
- Je m'engage à assurer quelques déplacements de l'équipe où nage mon enfant.
- Je m'assure systématiquement de la présence d'un entraîneur avant de laisser mon enfant à l'entraînement ou en compétition
- Si je transporte des enfants du club je me dois de respecter les règles élémentaires

de prudence et de sécurité

• **Je n'hésite pas à instaurer un dialogue courtois avec l'entraîneur ou un dirigeant en cas de problème**

• Dans la mesure du possible, je participe aux activités du club et je n'hésite pas à donner un coup de main dans le cadre de l'organisation de celles-ci

• **Je respecte les horaires qui me sont imposés par le club pour les entraînements et les compétitions**

• **Je respecte l'organisation des regroupements hôteliers lors des compétitions et j'ai obligation de laisser dormir mon enfant avec le reste de son équipe**

• **Je n'interviens pas dans le choix des entraîneurs.**

• **Je me rappelle que mon enfant fait du sport pour son plaisir et pas pour le mien**

• **Je soutiens mon équipe favorite en respectant l'adversaire.**

• **Je ne considère pas le club comme une garderie organisée pour occuper les loisirs**

Je suis entraîneur

• Je développe l'esprit sportif et relativise les enjeux sportifs

• Je fais respecter le matériel et les installations

• J'intéresse les jeunes au jugement

• J'adopte durant les compétitions un comportement sportif exemplaire à l'égard des juges, nageuses et bien entendu de mon équipe

• Je transmets l'esprit d'équipe et la culture du club

• Je prévois les déplacements pour les compétitions avec les parents

• J'entretiens de bonnes relations avec les parents et les encourage à participer aux activités du club. Leur motivation déterminera aussi la motivation de leurs enfants

• J'encourage et motive mes nageuses quelle que soit leur progression et leur prestation.

Je suis dirigeant

• Je veille à ce que les nageuses, entraîneurs parents et supporters respectent la charte de la NAT

• J'accueille chaleureusement toutes personnes qui se présentent dans le club

• Je suis présent lors des diverses manifestations du club

• J'assure l'impartialité et la cordialité des compétitions

• Je n'interviens pas dans le choix des entraîneurs.

Le bureau dont tous les membres sont bénévoles ne doute pas que vous comprendrez l'utilité de la mise en place d'une telle charte et souhaite que le plaisir de se retrouver ensemble, de travailler avec plaisir, pour nager et gagner ensemble reste l'élément moteur de notre club.

Sportivement

Les membres du bureau

Signature des parents

Signature du licencié